

Principes de la Politique Environnementale d'Atos

Atos vise l'excellence opérationnelle et le Groupe s'engage à minimiser les impacts environnementaux de ses activités tout au long de sa chaîne de valeur et partout dans le monde; des activités de production et infrastructures à la logistique des produits et services, considérant la perspective de cycle de vie.

La Politique Environnementale* informe et incite que celle-ci soit respectée par l'ensemble des collaborateurs, managers, sous-traitants et fournisseurs du Groupe. Atos adopte les huit grands principes suivants afin d'atteindre ses engagements.

Conformité aux réglementations environnementales 1

Identifier et respecter les **exigences légales applicables** et autres exigences relatives aux aspects environnementaux de nos activités.



2 Empêcher la pollution et protéger l'environnement

Prévenir les **pollutions** et protéger **l'environnement** par l'adoption de procédures et de contrôles appropriés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Enjeux environnementaux globaux pris en compte 3

Prendre en compte et répondre à tous nos **enjeux matériels****, notamment la réduction des émissions carbone, la réduction & l'optimisation de l'énergie/des déplacements, ainsi que, si applicable, le développement d'offres Green IT et IT for Green.



4 Répondre aux enjeux locaux spécifiques

Identifier les **enjeux locaux spécifiques** qui peuvent survenir au niveau du site ou du pays et y répondre, le cas échéant.



Mettre en place les initiatives et plans d'action nécessaires 5

Mettre en œuvre, suivre les **initiatives et plans d'action nécessaires** pour progresser régulièrement (sur la base d'une approche d'amélioration continue) sur nos enjeux, nos aspects environnementaux significatifs et réduire nos impacts.



6 Engagement des partenaires d'Atos en matière d'intégrité***

S'assurer que les **produits et les services de nos fournisseurs** respectent la politique environnementale d'Atos et contribuent à nos progrès environnementaux.



Suivi de la performance 7

Evaluer chaque année pour chacun de nos enjeux matériels, notre **performance** alignée avec nos objectifs environnementaux globaux et locaux.



8 Sensibilisation interne et externe

Communiquer** avec nos parties prenantes, tant internes qu'externes, sur notre performance et nos plans d'actions environnementaux, ainsi que sur leurs attentes.



Diane Galbe

Chief Strategy & Sustainability Officer
and General Secretary

Alexandra Knupe

Senior Vice President
Head of Group Corporate
Social Responsibility (CSR)

Benjamin Bergeron

Group Environment Lead

*Ce poster des Principes de la Politique Environnementale d'Atos résume les 8 grands principes de la Politique Environnementale du Groupe Atos regroupant tous les enjeux environnementaux (réduire les émissions carbone, améliorer l'efficacité énergétique, gestion des déchets, ...). La Politique Environnementale d'Atos doit être partagée aux parties prenantes externes sur demande envoyée à sustainabletopics@atos.net

**Pour en savoir plus sur notre programme RSE, nos enjeux matériels, visitez notre site dédié <https://atos.net/fr/a-propos-d-atos/responsabilite-societale-dentreprise> et téléchargez ce poster des Principes de la Politique Environnementale d'Atos ainsi que le Document d'Enregistrement Universel.

***Nos partenaires commerciaux clés et nos activités de fusion-acquisition doivent être alignés avec notre Charte d'Engagement des Partenaires d'Atos en matière d'Intégrité <https://atos.net/fr/a-propos-d-atos/responsabilite-societale-dentreprise/gouvernance-et-confiance-numerique>

Atos is a registered trademark of Atos SE. February 2022. © Copyright 2022, Atos SE. Confidential Information owned by Atos group, to be used by the recipient only. This document, or any part of it, may not be reproduced, copied, circulated and/or distributed nor quoted without prior written approval of Atos.

2022-2023

Atos